



HAL
open science

Le regard des disciplines

Catherine Baroin

► **To cite this version:**

Catherine Baroin. Le regard des disciplines. Afrique : Archéologie et Arts, 2001, 1, pp.11-15. halshs-03980443

HAL Id: halshs-03980443

<https://shs.hal.science/halshs-03980443>

Submitted on 9 Feb 2023

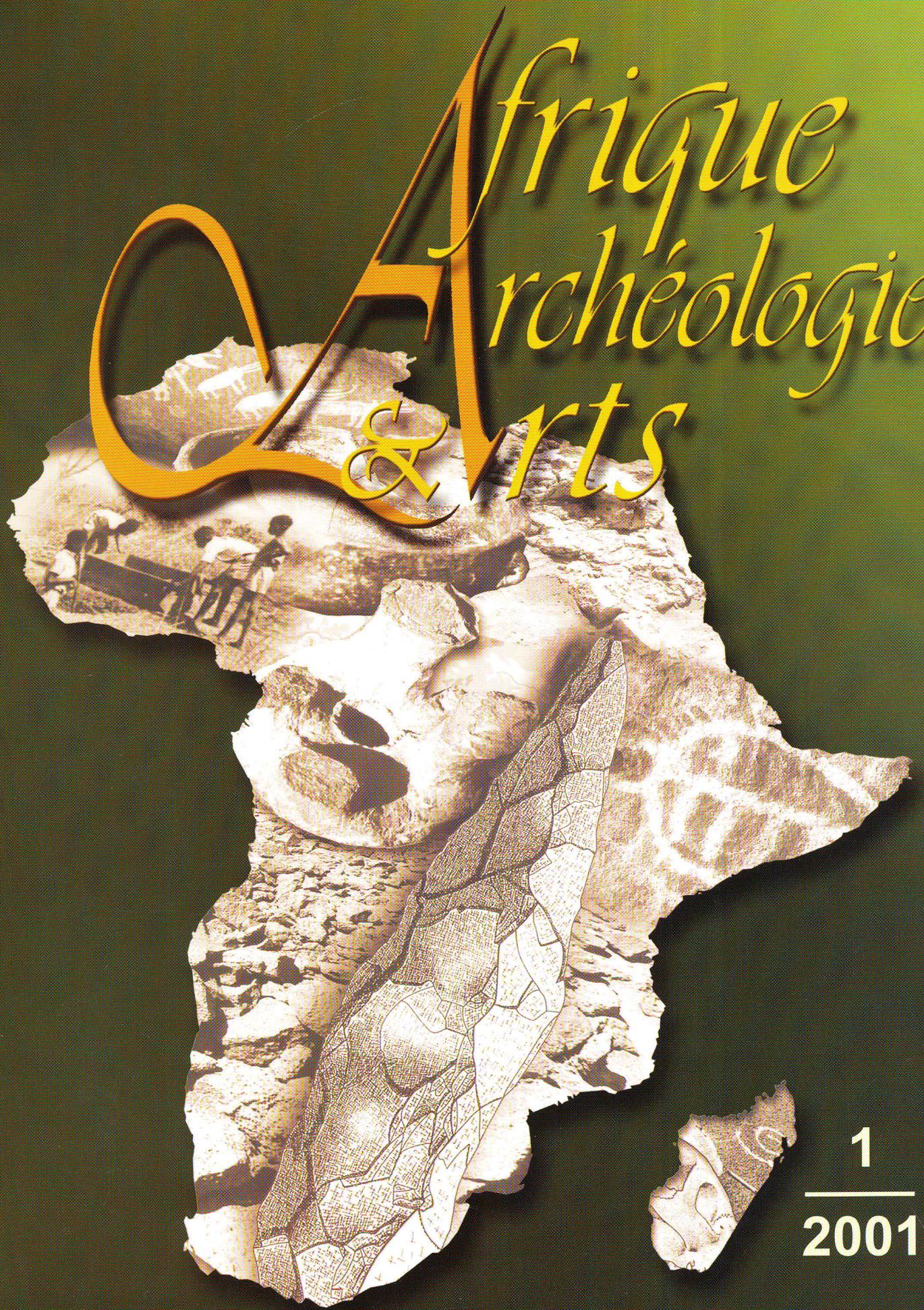
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Recherches sur l'Afrique

UMR 7041-Archéologies et Sciences de l'Antiquité

Afrique Archéologie & Arts



1
2001

Le regard des disciplines

Catherine Baroin

Pour reprendre les termes de Maurice Godelier dans un article sur « le métier de chercheur »¹, la préhistoire et l'archéologie, de même que l'ethnologie et les sciences humaines en général, sont nées d'une « obscure passion menant à une douce schizophrénie ». Quelle obscure passion mène donc à la préhistoire ou à l'archéologie ? À n'en pas douter, une fascination pour les origines ou le lointain passé de l'homme, à laquelle s'associe selon les cas, une attirance particulière pour telle période ou telle zone géographique. Pour ce qui concerne l'ethnologie, cette obscure passion procède au départ, me semble-t-il, peut-être moins d'un intérêt ou d'une fascination pour tel ou tel groupe peuplant telle région de la planète, que d'un besoin plus profond de se démarquer par rapport au modèle culturel « impérialiste » dont nous sommes issus, qui proclame haut et fort, et non sans arrogance, sa supériorité sur tout autre. Découvrir, comprendre et analyser d'autres manières d'être au monde, des valeurs sociales, morales et culturelles

différentes de celles qui nous ont façonnés, est un moyen de réfléchir à ce que peut être l'unité de l'homme dans la diversité de ses cultures², et nous apporte ce « regard éloigné »³ sur nous-mêmes qui nous permet de relativiser ce que nous sommes en situant notre propre culture dans un contexte plus large.

Voici donc des points de départ bien différents. Le préhistorien et l'archéologue, fascinés par le problème des origines de l'homme ou soucieux de faire revivre en esprit des sociétés disparues, ont des rêves plein la tête. La question principale qu'ils se posent est « D'où venons-nous ? » ou bien « Comment vivaient ces gens ? ». Mais en même temps, ils ont les pieds bien campés sur terre, pour deux raisons. La première est que les données qu'ils peuvent soumettre à l'analyse sont en quantité relativement restreinte, du fait que le temps ne laisse que peu de vestiges de la présence passée de l'homme. La seconde raison est que les méthodes qui permettent d'analyser ces ves-

tiges donnent incontestablement des résultats fiables. Nous sommes ici dans le concret, et le problème du préhistorien ou de l'archéologue est plutôt de faire parler ce concret.

En ethnologie, la question initiale est autre : « Qui suis-je ? » se demande l'ethnologue, ou plus précisément « Qui sont ces autres et en quoi m'apprennent-ils quelque chose sur moi-même ? ». Côté méthode, la situation est aussi entièrement différente. L'ethnologue a, sur l'archéologue, l'énorme avantage d'étudier des sociétés vivantes, et donc les données qui s'offrent à son analyse sont infiniment plus nombreuses. Mais cette abondance est source de problèmes car, faute de pouvoir appréhender toutes ces données, il est contraint de faire des choix. C'est ainsi que la discipline, après une première phase pionnière de monographies générales, s'est subdivisée en champs multiples qui privilégient chacun un aspect de la réalité sociale : anthropologie de la parenté, anthropologie économique, anthropologie politique, anthropologie religieuse, etc.

Face à une réalité qui le sollicite en permanence, l'ethnologue est sans doute moins porté à rêver que l'archéologue ou le

1 - GODELIER Maurice, 2000, « Le métier de chercheur », *Sciences de l'homme et de la société*, CNRS, n° 58, pp. 12-18.

2 - Pour reprendre l'intitulé de la section 38 du CNRS, qui rassemble la plupart des ethnologues.

3 - LEVI-STRAUSS, Claude, 1983, *Le regard éloigné*, Paris : Plon.

préhistorien, mais les problèmes de méthode auxquels il est confronté sont plus épineux : comment gérer toutes ces données et d'abord, que doit-on considérer comme une donnée ? Il importe dans cette discipline, plus que dans d'autres peut-être, d'avoir une approche qualitative des réalités sociales avant d'essayer de les quantifier. Avant de compter et d'analyser, il faut d'abord savoir se faire tout petit pour influencer le moins possible sur ce qui se passe autour de soi, observer longuement, aborder une langue et des concepts nouveaux, et seulement ensuite décider de l'orientation de sa recherche, et ce qu'il y a lieu éventuellement de compter. Mais même alors, la nécessaire solitude de terrain⁴ et l'absence ou l'insuffisance de moyens matériels, qui va de pair, sont un obstacle à toute entreprise importante de quantification. L'ethnologue travaille donc beaucoup plus dans le qualitatif que dans le quantitatif, qui reste dans cette discipline relativement secondaire. Il cherche d'abord à répondre à la question « Comment ? », suivie autant que possible par la question « Pourquoi ? » et ne s'intéresse qu'ensuite, s'il en a les moyens logistiques, à la question « Combien ? » qui ne peut intervenir qu'une fois le cadre conceptuel mis en place.

Mais cette première question, « Comment ? », est elle-même source de bien des difficultés. L'ethnologue en effet, même lors d'un séjour prolongé sur son « terrain », ne peut être partout à la fois et n'a donc qu'une vision partielle des faits. De plus, il est lui-même le produit de l'éducation morale, sociale, culturelle et

intellectuelle qu'il a reçue, et ne peut donc porter sur la société qu'un regard biaisé par sa propre subjectivité. De ce fait, les données qu'il rapporte et les analyses qu'il en fait comportent une part incontournable d'arbitraire. L'aspect subjectif de cette discipline, auquel il est impossible d'échapper, se trouve renforcé par le fait que l'ethnologie privilégie souvent les aspects les moins tangibles des réalités humaines : les rapports sociaux et le domaine symbolique, même si certaines branches de l'ethnologie par ailleurs sont extrêmement concrètes.

L'archéologie et la préhistoire présentent donc l'avantage de se baser sur des données beaucoup plus objectives que l'ethnologie, tandis que cette dernière, même lorsqu'elle s'intéresse aux domaines les plus concrets du champ social, ne peut évacuer une part irrémédiable de subjectivité. Ces conditions d'exercice de la discipline font que l'ethnologie demeure très proche de la philosophie, et l'on voit mal comment il pourrait jamais en être autrement. C'est beaucoup moins le cas de la préhistoire, de l'archéologie, de la géographie ou de la linguistique par exemple qui, grâce à la mise en place d'outils de travail uniformes et plus sûrs, ont réussi à se démarquer davantage de ce creuset originel.

À ces quelques remarques très générales, j'en ajouterai une autre que suggère le débat épistémologique sur nos disciplines. Depuis mes débuts dans la recherche, je ne cesse de m'étonner de ce fait pourtant banal : la force du conditionnement dont chaque chercheur est l'objet du fait de la discipline

dans laquelle il a été formé. Prenons à cet égard un exemple concret, celui d'un troupeau de bovins en zone sahélienne. Le regard que le chercheur portera sur ce troupeau, les questions qu'il se posera à son sujet, dépendent presque exclusivement, sinon en totalité, de la formation scientifique qu'il a reçue.

Le vétérinaire étudiera la taille du troupeau, sa composition par sexe et par âge, la santé des bêtes, les croisements de race, la fécondité des femelles et la durée de leur lactation, l'alimentation du troupeau (la qualité et la quantité des fourrages, de l'eau absorbée, les carences éventuelles), les parcours de transhumance. La science vétérinaire ne faisant pas partie des sciences humaines, le vétérinaire ne s'interrogera guère sur l'identité des éleveurs ou sur leur politique d'élevage, qui pourtant déterminent de façon prépondérante les faits qu'il étudie.

Le géographe prendra en compte, sans s'y appesantir, les données précédentes, et abordera plus en détail les conditions climatiques et les ressources naturelles offertes par le milieu, les espaces parcourus, les problèmes de gardiennage et d'abreuvement. De façon plus générale, il s'intéressera à la gestion du troupeau, dans ce milieu aux ressources aléatoires. Les propriétaires du bétail, acteurs humains de ce scénario, seront pris en compte pour la façon dont ils exploitent ce milieu naturel particulier que sont les savanes sahéliennes.

L'économiste, pour sa part, considérera ce troupeau comme un capital dont il étudiera la valeur, les coûts d'exploitation et le rendement. Il s'intéressera donc au nombre des animaux et à leur valeur marchande, aux

4 - Car une équipe de recherche trop nombreuse risque de perturber les réalités sociales étudiées.

transactions éventuelles sur les aliments du bétail et les droits d'abreuvement, au commerce de la viande.

Le juriste, s'il en est un qui se penche sur un tel sujet d'étude, s'interrogera sur l'articulation entre le droit collectif sur l'eau et les pâturages, et le droit individuel sur les animaux. Il mettra cette situation en rapport avec les droits fonciers en vigueur dans le pays considéré, et proposera probablement quelque modification des règles afin de limiter les conflits fréquents qui surgissent entre pasteurs (car le juriste ne peut que difficilement se départir d'une attitude normative).

L'ethnologue au contraire se refuse par principe à toute proposition normative, car il se propose de décrire et comprendre la société qu'il étudie, et non de la modifier. C'est sans doute la cause essentielle du hiatus qui persiste entre les ethnologues et les spécialistes de développement : ils opèrent dans des états d'esprit diamétralement opposés. L'ethnologie, discipline « touche-à-tout », ne s'interdit aucun domaine de la vie sociale et s'intéressera donc, à propos d'un troupeau sahélien, aux divers points qui précèdent mais surtout aux liens que les hommes tissent entre eux par le biais du bétail. L'accent sera mis sur le rapport homme-animal, la constitution des troupeaux personnels et familiaux, la nature et la variété des droits sur les animaux, les échanges et transferts de bétail, l'incidence de ces divers faits sur les relations des individus entre eux.

Que dirait l'archéologue sur un troupeau sahélien ? Peu de chose sans doute, car ce troupeau après plusieurs centaines ou milliers d'années n'aura laissé que peu de traces de sa présence.

Certains objets d'études et certains terrains se prêtent mieux à l'investigation scientifique d'une discipline que d'une autre, du simple fait que les sociétés humaines sont différentes. Tel groupe humain laissera derrière lui de nombreux témoignages que l'archéologue pourra soumettre à son analyse, tandis que tel autre groupe ne laissera presque rien. Tel est le cas des sociétés de pasteurs, dont la culture matérielle est souvent pauvre et laissera le préhistorien « sur sa faim ». Préférera-t-il alors se tourner vers un autre sujet d'étude ? Ainsi certains terrains attirent-ils une foule de chercheurs, tandis que d'autres sont impitoyablement délaissés. On pourrait à cet égard comparer l'Égypte pharaonique pour les archéologues, à l'étude des Dogons pour les ethnologues. Pour ma part, je plaiderai pour les territoires moins fréquentés, les sujets plus difficiles, où la contribution de chaque chercheur n'en est que plus précieuse. Notre laboratoire, il faut le souligner, en concentre quelques exemples.

Toujours est-il que l'ethnologue conserve, sur l'archéologue ou le préhistorien, un avantage : celui d'avoir toujours d'abondants matériaux à analyser, quelle que soit la société à laquelle il s'intéresse. Aucune, même la nôtre, n'est exclue du champ de sa discipline car si l'ethnologie s'intéresse de préférence aux sociétés présumées les plus simples, les sociétés dites « primitives », précisément parce qu'elles auraient cet avantage d'être plus faciles à analyser, nous savons bien que ceci n'est qu'un leurre, car aucune société n'est simple. Chacune raffine la complexité dans un ou des domaines qui peuvent être, pour

nous, aussi inattendus qu'étrangers. C'est cette étrangeté même que nous percevons chez les autres, qui nous fait voir en retour certains traits de notre propre société qui, sans cela, nous échapperaient.

L'ethnologue, donc, dispose d'un large choix, tant de sociétés que de thèmes de recherche. Dans une société donnée, il peut opter pour tel sujet personnel de prédilection, ou au contraire mettre l'accent sur tel aspect de la vie sociale manifestement privilégié par la société qu'il étudie. Mais que l'emphase soit mise par exemple sur les phénomènes religieux, sur la vie politique ou économique, ces domaines ne s'excluent pas les uns les autres car ils ont le plus souvent des liens étroits, et la parenté restera le passage obligé de toute étude ethnographique, du fait qu'elle constitue le support sous-jacent de la majeure partie des liens sociaux.

Le travail de l'archéologue ou du préhistorien, quant à lui, s'effectue dans un contexte bien différent. L'un et l'autre sont totalement contraints par les résultats de leurs fouilles et, si ceux-ci sont trop minces, c'est ailleurs qu'il leur faudra chercher. Mais il faut bien dire que les « ailleurs » ne manquent pas, et que les moyens matériels manquent plus souvent que les terrains de fouilles.

Ces quelques remarques générales, formulées à partir de l'exemple d'un troupeau sahélien, illustrent combien chaque discipline, en sciences humaines, reste spécifique dans le regard qu'elle porte sur une réalité, quelle que soit cette dernière. Chacune crée ainsi, à partir des mêmes faits, un tableau différent. Mais si la spécificité et la variété de ces tableaux scienti-

fiques font la richesse de chaque discipline, quelques passerelles les relient les unes aux autres, qui élargissent les perspectives de chacune. La géographie s'impose à toutes les autres et entretient notamment des liens multiples, tant avec l'ethnologie que l'archéologie ou la préhistoire. Les liens de l'archéologie et de la préhistoire avec l'ethnologie, pour leur part, sont moins développés, mais ils méritent d'autant plus l'intérêt qu'ils sont source de perspectives scientifiques nouvelles et d'un débat épistémologique qui reste à approfondir. Je n'évoquerai à cet égard que quelques pistes.

Les données actuelles de l'ethnologie, comme le montre Olivier Langlois, peuvent dans certaines situations permettre de renforcer la vraisemblance des interprétations archéologiques, ou au contraire de susciter de nouvelles interrogations pour les archéologues : son article dans les pages de ce volume illustre ce propos.

Par ailleurs, la similitude du milieu naturel est un argument pour comparer les sociétés passées à celles d'aujourd'hui. De tels rapprochements permettent de réfléchir à l'incidence de l'environnement sur les sociétés humaines, et en même temps servir de garde-fou à l'archéologue en lui évitant quelques erreurs manifestes d'interprétation de ses données archéologiques. Gérard Quéchon⁵ en donne un exemple ponctuel mais très convaincant. Il montre comment l'observation de sociétés

pastorales sahéliennes actuelles, vivant aux franges du désert, permet à l'archéologue de prendre conscience (et donc de se départir) d'une présomption ethnocentrique sur les sociétés qu'il étudie. Il remarque en effet que dans un tel milieu, la dissémination de l'habitat se produit dans les périodes d'abondance du fait que les pluies, en favorisant le renouveau du pâturage, provoquent la dispersion des troupeaux et des hommes, tandis qu'au contraire dans les périodes moins fastes (pénurie alimentaire, sécheresse), tous se concentrent dans des zones refuges. Cette situation est donc exactement l'inverse de ce qui se passe sous nos propres horizons, où une concentration de l'habitat s'interprète plutôt comme le signe d'une prospérité et d'un développement de l'économie. Dans le même ordre d'idée, Claudine Karlin⁶ s'est aidée de ses observations sur les éleveurs de rennes actuels de Sibérie, pour interpréter les données archéologiques des fouilles françaises de Pincevent, qui mettent au jour les restes d'une société qui évoluait dans un climat assez comparable à celui de la Sibérie d'aujourd'hui. En d'autres termes nous pourrions dire que le détour par une société autre, qui est la démarche essentielle de l'ethnologie, s'avère également utile pour l'archéologue ou le préhistorien.

L'ethnologue sert donc de « garde fou » à l'archéologue, dans la mesure où les sociétés humaines actuelles constituent

un réservoir inépuisable d'exemples et de contre-exemples qui font échec à la tentation d'établir des corrélations trop simples ou trop systématiques, tandis qu'en même temps l'archéologue a besoin de l'ethnologue autant pour imaginer les sociétés dont il étudie les vestiges, que pour contenir cette imagination.

Mais en sens inverse, les données de l'archéologie peuvent, elles aussi, stimuler la réflexion anthropologique. Prenons l'exemple des fouilles réalisées au Nord-Cameroun par Olivier Langlois, dans les plaines de piedmont des Monts Mandara. Elles mettent en évidence deux types d'inhumation. Le plus ancien semble se caractériser par des tombes individuelles comme dans les sociétés contemporaines des plaines, établies de l'autre côté de la frontière tchadienne, tandis qu'à partir des X - XII^{ème} siècles les cimetières collectifs semblent plus fréquents, comme aujourd'hui dans les Monts Mandara. Ces résultats portent à s'interroger sur les raisons d'être de ces modes d'inhumation : quel dispositif de contrôle de l'espace s'observait à chacune de ces époques et quels modes d'organisation foncière ? Ici l'archéologue pose la question à l'ethnologue, car l'observation des sociétés humaines actuelles, et en premier lieu de celles qui occupent aujourd'hui cette région, peut suggérer quelques hypothèses et déboucher sur des éléments de réponse.

C'est alors à l'ethnologue de mener à son tour l'enquête, d'observer et de réfléchir à des données auxquelles il n'aurait, sinon, peut-être pas prêté attention. Car l'ethnologue ne s'intéresse pas de façon systématique aux pratiques funéraires ; face à

5 - Quéchon G., 1999, « Histoires de bêtes ; guépards pâles, bœufs gravés et vivants, archéologue » in Baroin C. et J. Boutrais (éds.) *L'homme et l'animal dans le bassin du lac Tchad*, Paris : IRD, pp. 29-38.

6 - Karlin C., David F., D'iatchenko V.I., Tchesnokov Y.C., 1997. Des magdaleniens du Bassin Parisien aux Dolganes des Taïmyr : les débuts d'un programme d'ethnoarchéologie sur les chasseurs de rennes.. *Techniques et Culture* 30, p 25-62.

la variété des sujets d'étude qui s'offrent à son investigation, il néglige trop souvent ces questions dont le préhistorien ou l'archéologue lui rappellent l'importance. L'anthropologie des pratiques funéraires n'est certes pas inexistante, elle a donné lieu à de multiples publications⁷, mais elle mériterait d'être développée davantage. L'ethnologue, qui se laisse beaucoup guider par son intuition et ses goûts personnels, ne s'intéresse généralement de façon détaillée aux pratiques mortuaires que si la société qu'il étudie attache elle-même une grande importance à ces rituels et au culte des morts.

Mais l'intérêt essentiel de la préhistoire et de l'archéologie, pour l'ethnologue, est de donner une mesure sur le long terme de l'existence de certaines techniques ou pratiques sociales actuelles. Ceci n'apporte, bien entendu, aucune garantie qu'à l'intérieur d'un espace géographique donné, une société actuelle ait un quelconque lien historique avec une autre qui y vécut jadis, à moins que l'on ne trouve dans les deux cas des indicateurs culturels indubitables permettant d'établir le lien. Mais la question elle-même n'a peut-être pas une très grande pertinence, car il semble que plus les recherches se dévelop-

pent, plus elles mettent en évidence la rapidité des migrations humaines et des variations des sociétés dans le temps. Est-il bien raisonnable de nous interroger sur l'identité de nos ancêtres ? Nous ne pourrions tout au mieux que découvrir quelques caractéristiques des sociétés qui nous ont précédé. Ceci ne nous empêche pas de nous réjouir de la fertilité des échanges entre la préhistoire, l'archéologie et l'ethnologie. Souhaitons qu'ils se développent car, loin d'entraîner l'uniformité du regard porté sur les sociétés humaines, ils renforcent le dynamisme et la fécondité de chacune de nos disciplines.

7 - Voir en particulier l'ensemble des travaux de Louis-Vincent Thomas ou bien, pour la zone du Tchad, Baroin C., Barreteau D. et von Graffenried C. (eds) 1995, *Mort et rites funéraires dans le bassin du lac Tchad*, Paris, Orstom, 296 p.